

N/REF : 10/04/2026 9H18 C:024972 I:30453
V/REF : 17131
V/Email reçu le Vendredi 10/04/2026 à 9H18

**SDC '5/7/9 Rue de l'Oisans'
C/O CABINET HEURTIER
6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 5/7/9 OISANS
5/7/9 RUE DE L'OISANS
38240 MEYLAN

Fontaine, le 10 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 OISANS - CONTACT M.BOUCHET 06 45 39 05 07

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE PIED DE COLONNE COLONNE CUISINE

Donneur d'ordre : M. G JULLIEN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/04/2026 A 10H30:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
RECHERCHE DE COLONNE
DÉBOUCHAGE DE LA COLONNE CUISINE A PARTIR DU PIED DE CHUTE QUI SE SITUE DANS LES CAVES JUSQU'AU R + 2
EXTRACTION DE CORPS ÉTRANGERS QUI SEMBLERAIENT ÊTRE DES MORCEAUX DE FONTE SANS RÉSULTAT -TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE MÉCANIQUE A PARTIR DE L'ÉVACUATION DE L'ÉVIER DEPUIS L'APPARTEMENT DU PREMIER ÉTAGE
AUCUN RÉSULTAT SUSPICION DE GRAVIER OU AUTRE DANS LA CULOTTE
PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER POUR OUVERTURE DE LA CULOTTE AVEC UN PASSAGE CAMÉRA
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 10/04/26 à 19H53 M. G JULLIEN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6040085

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0	a 10km	1	188,56
				235,70
		TOTAL H.T.		235,70
		T.V.A. a 10,00%		23,57
		TOTAL T.T.C.En EURO		259,27

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN